

ORDRE DES MASSEURS-KINESITHERAPEUTES DE LA CHARENTE

NEWSLETTER Nº118



Je suis un professionnel:

- De santé*
- D'un établissement de santé
- D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- Sapeur-pompier
- Vétérinaire

55 ANS **ET PLUS**



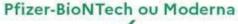




Avec quels vaccins?

* Liste des professionnels sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

DE 18 À 54 ANS-> INCLUS





- · En centre de vaccination
- Dans mon établissement

AstraZeneca ou Janssen



- En centre de vaccination
- > Dans mon établissement
- Chez mon médecin traitant
- · Chez mon médecin du travail
- · En pharmacie
- · En cabinet infirmier

(sauf si une 1th injection a été réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)

Pfizer-BioNTech ou Moderna

- · En centre de vaccination Au sein de mon établissement

N.B:

 Certaines catégories de professionnels, âgés de 55 ans et plus, bénéficient de créneaux de vaccination dédiés. Retrouvez la liste complète et les modalités sur : solidarites-sante gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19



version : samedi 24 avril 2021